



LA CUISINE by SIAL 2012 – DOSSIER D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : **15 Mars 2012**

A retourner à : Magalie Moreau
Fax : +1 514-289-1034
magalie.moreau@comexposium.com

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Raison Sociale:.....
Adresse:.....
Ville:..... Province:..... Code Postal:.....
Pays:..... Téléphone:..... Fax :.....

RENSEIGNEMENTS SUR LE CHEF

M / MME Nom et Prénom.....
Secteur d'activité:
Disponibilités (indiquer vos préférences) : 9, 10 ou 11 mai 2012.....
Tél. : Courriel :.....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation du concours et en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses et déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur.

Nom :

Signature :

Date :



LA CUISINE by SIAL 2012 – TERMES ET CONDITIONS

Date limite d'inscription : **15 Mars 2012**

ARTICLE 1 : OBJET

LA CUISINE by SIAL organise dans le cadre du salon SIAL CANADA un concours amical de chefs corporatifs. Le salon se tiendra du 9 au 11 mai 2012 au Palais des Congrès de Montréal.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

2-1 Le concours est ouvert essentiellement aux chefs corporatifs et en recherche et développement.

2-2 La participation au concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DU JEU

3-1 Le jeu « FACE A FACE des chefs corporatifs » consiste en une série de combats amicaux de 2 ou 3 chefs par combat.

3-2 Un panier de produits identique sera remis aux chefs quelques minutes avant le début du combat. Chaque chef aura 40 minutes pour réaliser le plat de son choix.

3-3 Le matériel est entièrement fourni par LA CUISINE by SIAL

3-4 La réalisation sera évaluée a 5 niveaux :

- l'originalité
- le design / présentation de l'assiette
- le respect du temps imparti
- la méthode de travail
- l'utilisation de l'ensemble des produits imposés

3-5 Le jury composé à 60% d'experts et à 40% de visiteurs du salon remettra sa note dans les 15 minutes suivant la fin du combat.

3-6 Les chefs gagnants se verront remettre un trophée.

3-7 Les participants acceptent de répondre aux questions des journalistes le cas échéant.

ARTICLE 5 : AVANTAGES RESERVES AUX PARTICIPANTS

5-1 La participation au concours est entièrement gratuite.

5-2 Les participants bénéficient d'un accès au salon gratuit pendant les 3 jours du salon.

5-3 Les participants bénéficient de l'accès au salon VIP incluant un espace détente (petite restauration, accès wifi) durant les 3 jours du salon.

ARTICLE 6 : ANNULATION

6-1 Toute annulation devra parvenir a LA CUISINE by SIAL avant le 15 mars 2012 afin d'assurer une organisation optimale (sauf cas de force majeure).

ARTICLE 7 : MODIFICATION OU ARRET DES TRAVAUX EN COURS

7-1 LA CUISINE by SIAL se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler tous travaux en cours. Ses instructions devront parvenir par écrit aux participants afin de respecter des délais suffisants respectant les intérêts des chefs engagés.